



## LES ÉCHOS DU CE

DECEMBRE 2015

**Présents pour la CGT :** Gaëlle ARZUR (Brest), Karine CEVAER (Rennes), Alexandra BOULAY-DUPE (Nantes), Vincent FLOUR (Vanves), Catherine GAUBERTI (Caen), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Hervé GUILLERMIC (Vanves), Nathanaël LEMAIRE (Tours), Fernando MALVERDE (Vanves), Sylvain TOCCO (Rouen).

**Représentante syndicale :** Fabienne LABIGNE (Nantes).

Les élus CGT saluent la mémoire de **Simone POUPINEL**, assistante à la rédaction de Caen, disparue après un long combat contre le cancer.

### ✓ LE MEILLEUR AMI DES SYNDICATS ET DU DROIT DE GREVE

---

Fait assez inhabituel, dans un propos liminaire, **le président du CE s'est senti autorisé à donner son avis sur le récent préavis de grève en Bretagne et sur le fonctionnement des syndicats.**

Pour vous la faire courte, selon M. Le Guennec, les signataires du préavis ont été bien irresponsables de menacer ainsi la soirée électorale et si grève il y avait eu, notre image en aurait été gravement ternie. Bien sûr M. Le Guennec ne remet nullement en cause le droit de grève, blablabla, mais on a eu droit au laïus habituel des patrons sur la « prise d'otage », etc. On aura bien compris qu'**une bonne grève, pour le président du CE, c'est une grève qui ne se voit pas.** Dans un souci constructif, la CGT propose donc de faire grève entre 1h et 6h du matin, de préférence sur les jours de repos des salariés ou pendant les vacances.

Le directeur du Pôle a par ailleurs cru bon de faire des commentaires sur la manière dont certaines organisations syndicales communiquaient avec leurs adhérents dans le cadre de la négociation.

Les élus lui ont répondu par une **motion**. Ils ont rétorqué que si les organisations syndicales en étaient réduites à poser des préavis les jours d'élections, c'est

malheureusement parce que la direction était restée sourde à toutes les actions en amont. Les salariés de la locale de Brest n'acceptent pas de voir leurs éditions disparaître pendant les vacances, comme si leur travail était moins important, comme s'ils produisaient une information de seconde zone.

De leur côté les vidéos vivent particulièrement mal qu'on leur supprime un poste alors qu'ils sont déjà à flux tendu, qu'il y a de nombreux besoins, notamment en termes de maintenance ou de palette graphique, auxquels ils n'arrivent déjà pas à répondre.

Dans les faits, **la direction est furieuse d'avoir dû négocier, le pistolet sur la tempe, 4 jours d'ouverture de l'édition locale à Noël et d'avoir dû céder en partie sur le 4<sup>e</sup> vidéo**, en le maintenant les jours où se fabrique une émission de plateau, à l'exception toutefois de Bretagne Matin.

Tout le monde s'accorde cependant sur le fait qu'on est arrivés au bout d'un système basé sur les économies et le rétrécissement de l'activité. C'est un système qui enferme les salariés et les prive de perspectives. **Il y a urgence à ouvrir une négociation sur nos offres d'information et de programmes et la manière dont on les produit.** La direction s'est engagée à entamer ce dialogue à la rentrée, bien qu'elle ne soit pas très précise sur la forme que ça prendra.

## ✓ LES ASSISES DANS LE POLE

---

Les Assises de l'entreprise n'ont pas été très régionales jusqu'ici. L'essentiel des réunions s'est déroulé au Siège ou dans les outre-mers. Dans notre pôle, une seule réunion, à Vanves, s'est produite en pleine période des attentats, ce qui fait que les équipes étaient mobilisées sur l'actualité.

La direction annonce des réunions dans les 5 antennes restantes à la rentrée. Le **8 janvier à Rennes**, le **22 à Orléans**, le **28 à Nantes**, le **1<sup>er</sup> février à Rouen** et le **3 à Caen**. Nous invitons les salariés à s'inscrire à ces réunions pour y faire part de ce qu'ils vivent et de ce qu'ils attendent d'une chaîne à vocation régionale.

## ✓ PLAN DE FORMATION 2016

---

Les élus ont donné un **avis négatif** sur le plan de formation.

**Le budget continue à se rétrécir**, il n'y a que peu de visibilité car il est de plus en plus centralisé. Les actions de formation relèvent essentiellement de l'adaptation à l'outil et de l'employabilité des salariés. La responsable du secteur pour le Pôle ne semble pas imaginer qu'on puisse utiliser la formation professionnelle comme un levier pour

l'implication des salariés, pour développer leur créativité, voire tout bonnement pour la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

**Aucune visibilité sur les demandes effectuées par les salariés** au cours de l'entretien annuel, ni leur prise en compte par les managers.

**Quand à l'investissement sur le numérique, timide et erratique**, il montre bien qu'il n'y a ni projet, ni stratégie à ce sujet dans les régions de France 3.

**Les élus ont vigoureusement dénoncé le fait que les formations en e-learning ne fassent toujours pas l'objet d'une planification**, alors que la responsable nationale de la formation, Mme Monsnereau avait été très claire sur le sujet il y a plus de deux mois en CCE. La direction du Pôle répond qu'elle attend la note d'application et qu'en attendant elle ne met surtout pas en œuvre cette planification. **Mauvaise volonté et inertie sont clairement les ressorts de notre management.** Le rapport Vacquin semble bien loin.

Voir ici le **rapport** de la commission Emploi-Formation.

**IMPORTANT** – Ne tardez pas pour **créer votre Compte personnel de formation** et y transférer vos heures de DIF acquises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Le CPF a été créé par la réforme de la formation professionnelle du 5 mars 2014, il n'est plus géré par France Télévisions mais par la Caisse des dépôts et consignations, via un site internet.

Vous aurez jusqu'au 31 décembre 2020 pour utiliser vos heures de DIF pour vos formations individuelles. Elles seront utilisées en priorité, mais si vous ne les transférez pas, elles ne peuvent pas être utilisées.

Pour ce faire, rendez-vous sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr), muni de votre numéro de sécurité sociale et du relevé de vos heures de DIF qui vous a été adressé avec votre salaire de janvier dernier. A défaut vous pouvez redemander ce solde à votre IRH.

Les heures de CPF acquises au titre de l'année 2015 seront créditées sur votre compte en mars 2016.

## ✓ **PERSPECTIVES BUDGETAIRES POUR 2016**

---

Même si les budgets régionaux n'ont pas encore été notifiés, **la direction annonce que le budget régional devrait être en baisse de 1,5%, avec une baisse de 5 à 8 ETP.**

Globalement, **les régions de France 3 vont encore devoir économiser 1,1 M€ par rapport à fin 2015.** En réalité, en termes d'activité, l'impact sera encore plus fort car la

la baisse de 1,1 M€ prend en compte l'augmentation naturelle des salaires de 1,5% (+ 1 M€ par an).

## ✓ DU NOUVEAU SUR L'ANTENNE BRETONNE

---

A la veille du CE, **Delphine Ernotte a signé avec le Conseil régional de Bretagne un contrat d'objectifs et de moyens**. Ce COM sur 3 ans prévoit chaque année **400 000 euros pour France 3 Bretagne**, en plus des 185 000 euros que la chaîne perçoit déjà chaque année pour la langue bretonne. Pour la région, il s'agit de conforter et développer le tissu audiovisuel public, associatif et privé, des auteurs aux diffuseurs, en Bretagne. **Pour France 3, il s'agit de financer du contenu en plus.**

Dans cette enveloppe, 92 000 euros seront destinés à la **coproduction de documentaires**, ce qui représente environ 5 unitaires par an. La direction entend utiliser cette somme comme apport numéraire dans des coproductions.

Autres objectifs, **un magazine culturel mensuel** et **une émission de débat hebdomadaire**.

La direction reste pour l'instant discrète sur les créneaux horaires, tout en laissant entendre qu'il pourrait y en avoir de nouveaux.

Le débat hebdomadaire nous est présenté comme **un « C dans l'air » de société**. Il s'agirait d'une émission de 52' entièrement produite et fabriquée en interne avec les équipes techniques et la rédaction. 30 numéros sont prévus chaque année. On croit comprendre que cette émission pourrait remplacer la Voix est libre, tout en en doublant la durée.

**L'émission culturelle, en revanche, serait une coproduction** avec la plateforme numérique Breizh Créative, la web télé bretonnante Brezhoweb, avec aussi un apport des chaînes locales privées. A raison de 9 numéros par an, France 3 apporterait le plateau et ses équipes techniques. L'émission serait diffusée le mercredi soir, sans doute en alternance avec Enquêtes de région et la nouvelle émission économique lancée par France 3 à la rentrée. Même si le projet n'est pas très avancé, il semble que l'apport du producteur privé se fasse sur l'artistique : réalisateur, présentateur, habillage. **France 3 doit recevoir 100 000 euros par an sur cet objectif.**

En outre France 3 percevra 50 000 euros pour des captations, 75 000 euros pour de la fiction et de l'animation et 60 000 euros pour financer du « backoffice », par exemple des recherchistes, etc.

Les élus saluent cette recherche de nouvelles sources de financement, dès lors qu'elles ne remplacent pas les financements pérennes qui assurent l'indépendance de France

Télévisions, en l'occurrence la redevance. Dès lors aussi qu'elles n'ont pas de contreparties en termes d'indépendance éditoriale.

La direction dit avoir pris langue avec les candidats aux élections dans les autres régions, afin d'avancer sur de tels partenariats le cas échéant. On espère que cela aboutira à mieux que la convention signée il y a 3 ans avec le Conseil régional des Pays de la Loire, dont même la direction reconnaît qu'elle est « peu-disante » et qu'elle n'a quasiment rien apporté en industrie aux personnels de l'antenne de Nantes.

### ✓ GRILLES DE RENTREE : LA RUPTURE

---

C'est un petit choc culturel qui s'annonce sur les grilles régionales pour la rentrée. **La traditionnelle grille régionale du samedi après-midi disparaît.** La tranche magazine (Littoral, Vues sur Loire, Histoire de se balader) est déplacée au dimanche 12h50, juste après le 12/13, sur un créneau où la concurrence est plus forte, ce qui inquiète les élus. Les documentaires quant à eux, sont renvoyés au lundi en 2<sup>e</sup> partie de soirée, après le Soir 3, soit vers 23h35, ce qui est tard.

La direction applaudit à tout va car, selon elle, le public disponible le samedi après-midi était faible ; il serait deux fois plus important le dimanche à 13h, ainsi que le lundi soir après le Soir 3. Mais visiblement, le directeur du Pôle et le directeur à la Coordination éditoriale n'ont pas les mêmes chiffres...

Les élus, eux, craignent que le programme régional y perde encore un peu plus en visibilité et en identification. Que nenni, nous répond la direction : les offres régionales seront désormais regroupées le dimanche entre 11h et 13h30, et ça, c'est paraît-il formidaaable. De même, le lundi soir sera spécialisé dans le documentaire, avec un doc national, le Soir 3 puis un doc régional.

Le samedi après-midi, les programmes régionaux seront remplacés par *les Carnets de Julie* : une rediff + un numéro inédit. Avec d'éventuelles possibilités d'occultation en cas de PAE.

Au niveau national, la direction du réseau sous la houlette de Yannick Letranchant lance **un magazine économique mensuel.** Magazine de réseau, piloté par le DR de Marseille qui sera diffusé le mercredi soir en 2<sup>e</sup> partie de soirée, en alternance avec Enquêtes de régions. Ce magazine sera alimenté par des sujets de 5 à 6 minutes, tournés dans les différents pôles et montés à Marseille. Interpelée sur le fait que la direction du réseau préfère payer des frais de mission à des journalistes pour qu'ils aillent monter 3 jours dans la cité phocéenne, plutôt que de payer 2 jours d'OPS sur le tournage, la direction du Pôle nous ressert le désormais classique « rien n'est tranché » ou « le preneur de son, ça dépendra des sujets ».

Tiens, à propos de sujets, vous aurez deviné qu'**il faut faire du PO-SI-TIF**. Ce sera le magazine de la France qui marche, des initiatives, nous répond-on sans sourciller. On attend avec gourmandise le 1<sup>er</sup> numéro consacré en janvier à l'agroalimentaire. Quand on connaît, dans l'Ouest, le niveau des salaires et les conditions de travail dans ce secteur, on a très hâte de découvrir ce contrefeu offert complaisamment par la télévision publique.

Autre riche idée de la rentrée, **la mutualisation du Soir 3 régional** dans les nouvelles régions administratives. L'idée reste en travers de la gorge des salariés normands qui sont 160 à avoir signé une pétition contre ce projet. Derrière l'habituel discours sur la nécessité d'accompagner éditorialement la réforme administrative, la direction saute en fait à pieds joints sur l'effet d'aubaine, qui va lui permettre d'économiser a minima 200 journées de journaliste, sans compter les répercussions sur la technique. Et comme le projet prévoit également un sujet « nouvelle région » mutualisé dans chacun des JT de Caen et de Rouen, ce sont 400 jours de plus économisés.

La direction a beau jeu de prétendre que « l'objectif est éditorial et n'est aucunement de faire des économies », qu'il « faut [lui] faire confiance ». La bonne blague ! Grâce aux mutualisations normandes elle économise déjà 3 des 5 à 6 ETP qu'elle doit supprimer en 2016.

Les élus ont adopté **une motion** à l'unanimité.

## ✓ SUR NOS ANTENNES EN BREF

---

France 3 Ile-de-France va faire une **opération spéciale, le 7 janvier, pour commémorer la tuerie de Charlie Hebdo**. La tranche devrait être « débarrassée », de la pub, de la météo et des bandes annonces, afin d'allonger le journal de 18h50 à 19h30 environ. L'opération a été largement anticipée, donc pas mal de sujets sont déjà PAD.

Le samedi 9 après-midi (en décrochage exceptionnel à la place des Carnets de Julie) l'antenne d'Ile-de-France diffusera *Charlie 712*, un documentaire autour du numéro emblématique de l'hebdo satirique, où furent publiées les caricatures de Mahomet.

**Le 4 janvier en Normandie**, dans le cadre de sa thérapie intitulée « la nouvelle région m'obsède, le politique me titille et je n'ai pas envie de me soigner », la direction a prévu de retransmettre l'élection du nouveau président du Conseil régional en streaming sur internet, avec les moyens du CCR. Eh oui, quand on veut, on peut... Et ça, on l'a vu, les élections et la politique, c'est sa-cré !

Cette année, **la Nuit de la Bretagne** aura lieu en... Normandie. Va comprendre, Charles ! L'événement commercial, dont France 3 est partenaire aura lieu au Zénith de Caen et fera l'objet d'une captation par... Paris Première (faut pas pousser, on est partenaires, certes, mais il ne faudrait pas que ça fasse de l'ombre au privé). La Filière

de Rennes se contentera d'un peu de post-production pour la diffusion sur notre antenne.

## ✓ A LA FILIERE

---

L'activité des équipes légères continue à être assez molle en décembre. Le directeur financier a beau nous assurer qu'on sera assez proches de l'objectif à la fin de l'année (94% de consommation du droit de tirage) et que le plan de charge de la post-production compense largement, c'est tout de même un sujet de préoccupation. Car l'unique client des équipes légères, c'est l'antenne régionale, si les tournages baissent, c'est bien que les magazines (Littoral, émissions en langue bretonne) et documentaires baissent aussi.

En attendant les équipes légères sont dispatchées sur les activités des cars, les semaines où elles n'ont pas de tournage.

Il va y avoir une grosse opération de maintenance des systèmes AVID de la post-prod pendant les vacances de Noël. Cette opération préparera une importante mise à jour de MediaComposer, en mars, qui devrait alors immobiliser le système pendant 2 jours.

## ✓ A VENIR

---

**Prochain CE** : 22 janvier.

**Prochain CCE** : 15 et 16 décembre.

**Vos élus CGT vous souhaitent  
de belles fêtes de fin d'année  
et vous donnent rendez-vous en 2016.**



## **MOTION DES ELUS**

Les élus dénoncent les commentaires du président du CE sur l'exercice du droit de grève, que les salariés ne sauraient, à l'en croire, exercer quand ils l'estiment opportun et efficace. Les élus rappellent que le droit de grève est inscrit dans le préambule de la Constitution de la République française, c'est donc un droit constitutionnel.

Ils dénoncent par ailleurs avec vigueur les commentaires de la direction du pôle sur l'action et le fonctionnement des organisations syndicales, sur leur implication dans la négociation du préavis de grève, à coup de sous-entendus perfides et calomnieux.

**Adopté à l'unanimité**  
**CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 11 décembre 2015





## **Avis sur le plan de formation de France 3 Nord-Ouest pour 2016**

Les élus du CE France 3 Nord-Ouest constatent que :

- le budget prévisionnel de la formation pour 2016 est en baisse de 10%
- il n'y a pas de visibilité sur le budget central
- les fonds mutualisés sont largement sous-utilisés, notamment à travers le Compte personnel de formation
- la direction n'est pas en mesure de fournir les indicateurs permettant d'évaluer l'adéquation entre les demandes formulées dans les entretiens annuels et la réalité du plan de formation
- la direction n'est pas en mesure de fournir le bilan complet de la campagne d'entretiens individuels pour 2015
- les formations en e-learning ne sont toujours pas planifiées
- l'investissement sur le numérique paraît dérisoire au regard des enjeux, il exclut de facto les personnels techniques et administratifs, soit les 2/3 des salariés de l'entreprise. Une orientation incompréhensible alors que le numérique est l'axe prioritaire affiché de l'entreprise. Par ailleurs, par endroits même les salariés formés n'ont pas toujours la possibilité de mettre en œuvre ce qu'ils ont appris.

En conséquence les élus donnent un avis négatif sur le projet de plan de formation pour 2016.

**Adopté à l'unanimité.  
CGT, CFDT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

Rennes, le 11 décembre 2015

## Commission Emploi-formation du CE France 3 Nord-Ouest

### Plan de formation 2016

D'un point de vue budgétaire, le budget prévisionnel 2016 propre au PNO consacré à la formation est encore en baisse de 10 %.

Un budget prévisionnel 2016 de formation du PNO qui est de **191.887** euros ( 213112 euros en 2015).

Compte tenu de l'organisation des financements de la formation destinée aux salariés du PNO, il est impossible pour la commission d'avoir une vision précise des formations qui bénéficieront réellement aux salariés du PNO.

Entre budget polaire, budget central et fonds mutualisés (AFDAS), il faudra attendre le bilan en fin d'exercice 2016 pour connaître avec précision le niveau réel de l'investissement dans la formation.

Pour contrebalancer l'annonce d'un budget polaire en baisse, la direction nous a annoncé que le plus important volume de formation concernant notre pôle n'était pas encore évalué. Sur le budget transverse (central FTV) ce sont les formations i-média qui concernent 570 personnes à former, essentiellement des techniciens, sur 4 des 6 antennes du pôle (Nantes, Orléans, Vanves, Rouen).

Sur l'identification des besoins de formation, on a toujours 3 familles :

- Les besoins transverses définies dans la stratégie de FTV (i-média, caméscopes, CC)

- Les besoins collectifs PNO

- Les besoins individuels issus des entretiens individuels dans le PNO.

Sur cette demande de formation individuelle, la commission n'a pas obtenu d'évaluation des demandes de Niveau 1 ou de Niveau 2 (élaboré avec le manager lors des entretiens individuels) , ni leur taux de réalisation prévu.

Dans d'autres pôles (NE) le taux de réalisation des demandes de niveau 1 a été communiqué (NE 100%).

Pourtant, pour lier entretien et formation, il nous paraît souhaitable de pouvoir évaluer l'adéquation de cette partie de la formation.

La commission n'a aucune visibilité sur la répartition de la formation par salariés, par antenne, sur l'exercice budgétaire ou à long terme.

La nouvelle loi portant sur la formation professionnelle du 5 mars 2014 a fortement marqué le montage financier de la formation dans notre entreprise.

Maintenant que cette loi s'applique pleinement, on ne trouve toujours aucune formation réalisée dans le PNO grâce au CPF en accord avec l'entreprise.

L'UFTV, notre principal organisme de formation n'offre pas encore de formations validantes et certifiantes comme l'exige le CPF.

Les seuls fonds mutualisés utilisés à ce jour dans le PNO concernent les « Périodes de professionnalisation » pour 30 050 euros.

Le faible recours à des fonds mutualisés et la prépondérance des fonds propres issus du budget central nous amènent une recentralisation des enjeux et décision en matière de formations.

Dans le souci de maîtrise budgétaire, on s'aperçoit que les formations sur site, le recours au FOR ou le e-Learning continuent de se développer.

Pour le E-Learning, la commission réitère la demande la planification de cette formation, surtout que ces formations en e-learning deviennent maintenant des préalables à des formations présentielles (droit à l'image). La non planification accrédite l'idée que le E-learning n'a pas le statut de « formation » ou que l'on considère que les salariés n'ont rien d'autre à faire de leur journée de travail.

Si 93 personnes bénéficieront en 2016 d'une formation en lien avec le WEB, la commission estime que l'objectif annoncé « de faire de FTV un vrai groupe numérique » mériterait un investissement beaucoup plus important et plus rapide dans ce secteur. La commission attire l'attention sur l'importance d'une mise en pratique rapide de ces acquisitions WEB dans leur activité professionnelle(planification)

A noter l'effort louable de former systématiquement les managers aux fondamentaux de l'encadrement. Une prise de conscience de besoin de formations des managers à l'encadrement en 2016 concerneront 11 salariés-cadre dont 9 nouveaux entrants.

Sans lien avec le paragraphe précédent, nous notons avec intérêt l'apparition d'une formation intitulée « Atelier d'écriture anti-cliché » avec seulement 2 inscrits, mais la prise de conscience est louable.

---

Proposition d'avis :

Montant en baisse, incertitude budgétaire, incapacité à vérifier l'égalité entre salariés devant le droit à la formation, mise en route poussive des formations au web sont les reproches qu'on peut faire à ce projet de formation pour 2016. Ce n'est pas la qualité des formations ni celle des services qui les mettent en œuvre, qui motive notre avis négatif mais le manque d'évaluation, d'anticipation et de financement des besoins au regard des fortes mutations de notre entreprise et de nos métiers.



## **Motion sur la mutualisation rédactionnelle en Normandie (Soir 3 et sujets JT)**

Les élus dénoncent le choix fait par la direction de mutualiser le Soir 3 régional dans les nouvelles régions et de mutualiser un sujet dans chacune des éditions quotidiennes des antennes normandes.

Sous prétexte de s'adapter aux nouvelles entités administratives – c'est le cas de la Normandie pour notre Pôle – la direction par un effet d'aubaine réduit de fait le temps d'antenne attribué à l'information régionale, économisant par la même sur les moyens humains dédiés à l'actualité.

La politique du sujet mutualisé, c'est une équipe de moins par jour, soit au minimum 400 jours de travail de journaliste que la direction économise ainsi.

Sur le fond éditorial, la systématisation d'un sujet commun c'est une perte de proximité et un risque de récurrence de la communication institutionnelle au sein de nos éditions.

Ceci ajouté à la mutualisation une fois par mois de la Voix est libre, c'est une perte d'activité pour la Normandie, sans aucun nouveau projet en regard.

Les enjeux de la réforme territoriale méritent un projet plus ambitieux qu'une simple réduction de notre exposition éditoriale.

**Adopté par à l'unanimité.  
La CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

A Rennes, le 11 décembre 2015